



Bernex, le 26 décembre 2011

2^{ème} Festival de musique de divertissement Vernier le 6 octobre 2012

Information et inscription

Madame, Monsieur le Président,
Madame, Monsieur le Directeur,
Mon Commandant,

Comme vous le savez, notre **2^{ème} Festival de musique de divertissement** se tiendra le samedi 6 octobre 2012 à Vernier. La participation est ouverte aux sociétés membres de l'ACMG, bien sûr, mais également aux autres sociétés de musique du canton, ce aux mêmes conditions.

Il va sans dire que nous comptons sur une forte participation. Nous pouvons d'ores et déjà vous dire que nous le comité d'organisation, emmené par Didier Froidevaux, Président de la Fanfare municipale de Vernier travaille à la préparation d'un beau et grand festival.

Il est maintenant temps de procéder aux inscriptions. Nous vous rappelons quelques éléments de base ci-dessous qui sont extraits du nouveau règlement, dont nous joignons en annexe.

L'article 2 stipule :

Le nombre de participants est arrêté avant chaque festival par le Comité de l'ACMG après avoir pris connaissance des infrastructures dont dispose l'organisateur. Il est rendu public au plus tard lors du lancement des inscriptions.

Les inscriptions sont retenues dans l'ordre suivant :

- les sociétés membres de l'ACMG dans l'ordre chronologique de leur inscription ;
- les sociétés membres d'une autre association dans l'ordre chronologique de leur inscription.
- Les sociétés s'inscrivent dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :
 - Catégorie A : Excellence, 1^{ère} et 2^{ème} division fédérale
 - Catégorie B : 3^{ème} et 4^{ème} division fédérale

L'ACMG ne limitera pas les inscriptions, car l'organisateur du festival a pris les dispositions pour assurer que tous les sociétés inscrites puissent y participer.

L'inscription définitive doit nous parvenir d'ici au 31 janvier 2012 au moyen du bulletin d'inscription annexé.

En vous remerciant par avance de votre diligente collaboration et dans l'attente de votre inscription, nous vous présentons, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Directeur, Commandant, nos meilleures salutations.

Présidente de la Commission de
musique de l'ACMG

Claudette GAUTSCHI

Président cantonal de l'ACMG

Eric KUNZ

Président de la Fanfare
municipale de Vernier

Didier FROIDEVAUX

Annexes : mentionnées